

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le projet des Éoliennes Flottantes du Golfe du Lion lance une campagne d'investissement participatif de 600 000 €

Leucate (11) et Le Barcarès (66)

INVESTISSEZ DÈS LE

22 Octobre 2019
À PARTIR DE 12H30

ET DEVEZ **ACTEURS DE LA**
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Porté par **ENGIE**, **EDP Renewables** et la **Banque des Territoires**, ce projet prévoit la construction et l'exploitation, dès fin 2021, d'une ferme pilote de **4 éoliennes flottantes** à plus de 16 kilomètres au large des communes de **Leucate** et du **Barcarès**.

Construit en concertation avec les acteurs locaux et respectueux de l'environnement, ce projet pilote participera à la transition énergétique du territoire tout en permettant d'optimiser l'apprentissage de la technologie de l'éolien flottant. Le golfe du Lion, reconnu comme le premier gisement éolien maritime français, est la zone idéale pour valider les choix technologiques de l'éolien flottant en conditions réelles avec, à la clé pour l'avenir, le développement d'une nouvelle filière industrielle nationale.



LOCALISATION DE LA FERME PILOTE

Plus de 16 km au large de
Leucate et du Barcarès

PRODUCTION ANNUELLE DU PARC

équivalente à la
consommation
électrique annuelle de
plus de
50 000 habitants

DATE DE MISE EN SERVICE

Fin 2021

Je m'informe et je peux investir
sur mon territoire sur :

www.enerfip.fr/efgl

info@enerfip.fr | 04 119 34 111



LA COLLECTE

Sur enerfip.fr

OBJECTIF DE LA COLLECTE

600 000 €

TITRE FINANCIER

Prêt participatif

SOUSCRIPTION MINIMALE

10 €

SOUSCRIPTION MAXIMALE

2 000 €

FRAIS

0 €



www.enerfip.fr
04 119 34 111

DEVENEZ ACTEURS

De la transition énergétique

A partir du 22 octobre, le porteur du projet **Éoliennes Flottantes du Golfe du Lion** (EFGL) ouvre une campagne de **financement participatif** sur **enerfip.fr** afin d'associer les citoyens au projet de ferme pilote.

EFGL propose aux citoyens de contribuer au financement du projet à hauteur de **600 000 €**. Les riverains du projet bénéficieront d'une exclusivité : le 22 octobre la collecte sera réservée aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et de la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée. Les fonds collectés seront consacrés au **financement de la seconde campagne de mesure du vent en mer**, la première s'étant déroulée avec succès en 2018-2019. Cette dernière campagne, débutée mi-2019, pourrait s'achever au plus tard début de l'été 2020.

Quand souscrire ?

22 OCTOBRE

Réservé aux habitants des **communes littorales concernées par le projet**, de la **Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne** et de la **Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée**.

19 NOVEMBRE

Réservé aux habitants de l'**Aude** et des **Pyrénées-Orientales**

10 DÉCEMBRE

Réservé aux habitants de la région **Occitanie**

31 DÉCEMBRE

Ouverture de la collecte au **niveau national**.

12 JANVIER

Clôture de la collecte

Pourquoi investir ?

Placez une partie de votre épargne directement dans la ferme pilote des **Éoliennes Flottantes du Golfe du Lion**. De cette façon, vous investissez sur **votre territoire** et vous **bénéficiez d'une rémunération** en devenant acteur du dynamisme économique local.

Comment participer ?

S'INFORMER ET INVESTIR

LE BARCARÈS

Mercredi 23 octobre et
mercredi 30 octobre

📍 Marché,
Place de la République
De 9h00 à 13h00

📍 Maison des Arts
De 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

LEUCATE

Vendredi 25 octobre

📍 Clap Ciné
Rue Salvator Dali
De 10h00 à 18h00

LEUCATE

Samedi 2 novembre

📍 Foire Agricole
au Chai de la Prade
De 10h00 à 18h00

Il vous suffira de fournir une **copie de votre pièce d'identité** et un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, taxe d'habitation).

Vous pouvez vous informer ou investir sans aucun frais :

- » via le site **enerfip.fr** par carte bancaire ou par virement.
- » par chèque, par carte bancaire ou par **virement** lors des permanences d'investissement.